

qu'il les avait lues et qu'il avait demandé à ses conseillers de lui donner leur avis, mais qu'il n'avait pas encore pris de décision définitive à cet égard.

Ce retard porte à croire qu'un autre facteur aurait aggravé l'instabilité interne du ministère de l'Industrie et du Commerce ces dernières années. Depuis que le Comité a commencé, en 1972, à faire ses recommandations, 4 ministres, 3 sous-ministres ainsi qu'un nombre élevé de cadres supérieurs de l'administration se sont succédés à ce ministère. A ce sujet, remarquons qu'ils s'agit de la même instabilité chronique qui a si sérieusement affaibli le MEST pendant la même période. Dans ces conditions un ministère ne peut agir efficacement, ni prendre de nouvelles mesures et les mettre en vigueur de façon cohérente.

Cette instabilité est sans aucun doute un important facteur qui explique les retards, les hésitations et l'inaction dont le gouvernement a fait preuve ces dernières années à propos de sa politique scientifique.

CONCLUSION

Depuis longtemps les Canadiens déplorent la faiblesse des industries manufacturières mais, paradoxalement, presque rien a été fait pour remédier à cette situation qui prend à l'heure actuelle des proportions de crise. Le gouvernement doit montrer la voie à suivre et le premier ministre devrait déclarer que le raffermissement du secteur manufacturier constitue dorénavant l'un des principaux objectifs politiques. Il faut éliminer l'écart technologique du Canada en élevant la capacité d'innover et le rendement de l'industrie à un niveau compétitif. A cette fin, il faudrait doubler les efforts réels de recherche et de développement dans l'industrie au cours des prochains cinq ans. Il faudrait également donner un mandat bien précis au ministère de l'Industrie et du Commerce et lui fournir les moyens nécessaires pour le réaliser.

Nous formulons au gouvernement les recommandations suivantes à propos de l'innovation de la recherche et du développement industriels:

Le Comité interministériel sur la politique et la stratégie industrielles présidé par le ministère de l'Industrie et du Commerce devrait, en toute priorité, tenir le cabinet régulièrement au courant des effets néfastes que peuvent avoir les décisions et les politiques émanant des ministères sur le processus d'innovation et sur les efforts de R & D du secteur industriel.

Une grande importance doit être accordée aux groupes de travail chargés de mettre au point des stratégies sectorielles à l'intention des industries manufacturières et des plans de réorganisation industrielle visant à améliorer les activités de recherche et de développement ainsi que la capacité d'innover; de plus le ministère de l'Industrie et du Commerce doit créer un